



Déclaration liminaire Du CSA Alimentation du 12 octobre 2026

Madame la Directrice générale,
Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans le cadre de cette instance du CSA Alimentation et nous voulons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue en tant que directrice générale de l'alimentation. Nos travaux doivent se poursuivre dans le cadre d'échanges transparents, au service du bien-être et de bonnes conditions de travail pour les agents de l'ensemble du BOP 206. Nous souhaitons aborder aujourd'hui plusieurs points avec vous.

Tout d'abord, le Reset Brexit, d'actualité depuis déjà quelques mois. Les annonces budgétaires faites par la secrétaire générale il y a quinze jours concernant les ETP et la baisse annoncée sur le schéma d'emploi du programme 206 nous inquiètent particulièrement. Bien que nous ayons entendu que ces ETP ne seraient retirés qu'en cas d'arrêt des contrôles, ils devront être retirés dans les effectifs déjà présents sur le schéma d'emplois. Que va-t-il advenir de nos collègues contractuels ? Vont-ils subir de plein fouet cette baisse annoncée ?

Comment seront faits les choix, pour assumer cette baisse en cas d'arrêt des contrôles, alors que nous vous rappelons que l'UNSA demande que tous les agents concernés soient accompagnés et reclassés lorsque les contrôles à l'importation des produits issus du Royaume-Uni prendront fin.

Un autre point sur lequel nous insistons depuis quelque temps concerne la charge de travail de nos collègues des services Santé et Protection Animales, qui impacte également l'ensemble des services des directions en charge de la protection des populations. Les crises se sont enchaînées ces dernières années, et se sont même accumulées dans certaines structures.

Le Ministère rétorque que cela fait partie de nos métiers que de gérer les crises. Mais Madame la Directrice générale, revendiquer une indemnité de gestion de crise au Ministère de l'Agriculture sous prétexte qu'« *on ne paie pas un pompier pour éteindre un feu* » repose sur une comparaison incomplète : si l'extinction des incendies est en effet la mission du pompier, ce dernier part au combat armé d'équipements ignifugés de pointe, porté par une chaîne de commandement rodée, soutenu par une logistique dédiée, préservé par des temps de repos réglementés et accompagné d'un suivi psychologique adapté à la violence du terrain.



À l'inverse, exiger des agents du ministère qu'ils gèrent des crises sanitaires ou climatiques majeures comme la DNC au nom de leur seul devoir d'État mais en les envoyant au front avec des logiciels obsolètes, des fichiers Excel improvisés, une surcharge de travail qui s'empile sur les dossiers du quotidien, des semaines exténuantes sans récupération et une exposition directe à la détresse d'éleveurs désemparés, revient à envoyer un soldat du feu en tongs et avec un extincteur de bureau. Dès lors, recadrer le débat face à l'administration ne consiste pas à refuser son cœur de métier, mais à rappeler avec force une évidence : si l'État attend de ses agents qu'ils jouent les pompiers de l'agriculture, il doit impérativement leur en donner la tenue, les moyens matériels, l'organisation et la reconnaissance financière et sociale qui vont avec.

De plus, il nous semble que le MAASA fait preuve d'une certaine schizophrénie, en ne donnant pas d'ETP au motif que les crises seraient « exceptionnelles » et limitées dans le temps, mais en n'accordant pas non plus d'IGC au motif que les crises seraient trop nombreuses et récurrentes.

Nous souhaitons également évoquer la situation des abattoirs, confrontés à de grandes difficultés économiques. La période estivale a et aura aussi un impact important sur les abattages et les tonnages réalisés pour l'année 2026. Nous sommes inquiets à la fois des risques de fermetures d'abattoirs et des difficultés de recrutement dans ces établissements : manque d'attractivité pour attirer de nouveaux agents et difficultés persistantes de reconnaissance des maladies professionnelles, qui compliquent l'accès des agents à leurs droits. Sans parler de la reconnaissance en carrière active que nous portons toujours...

Nos collègues en charge de la PSU sont toujours confrontés à des difficultés (y compris matérielles) et l'absence de la clause de revoyure n'a pas permis d'installer correctement ces transferts de missions que ce soit pour les missions récupérées de la DGCCRF ou la délégation de remise directe.

Enfin, nous n'oublions pas les agents de l'administration centrale et de la DGAL, épuisés par la gestion de crises à répétition et par les alertes dont l'ampleur médiatique impacte l'ensemble de notre ministère.

C'est l'ensemble des agents du BOP 206 qui est aujourd'hui malmené et fatigué. Ce sont pourtant ces mêmes agents qui garantissent au quotidien la santé publique et qui prennent leur mission à cœur.

Nous attendons de vous, Madame la Directrice générale, des positionnements clairs sur les orientations qui relèvent de votre responsabilité politique, mais également que vous assumiez pleinement votre rôle d'employeur public, par délégation de notre ministre.

Je vous remercie.